

# FLASH INFO

## Oies : La ministre confirme le même dispositif que l'an dernier

**31 janvier 2016**

La ministre de l'Ecologie Ségolène Royal vient de confirmer de façon formelle à Philippe Plisson, président du groupe chasse et territoires de l'Assemblée nationale qu'elle mettrait en place le même dispositif que l'an dernier qui avait permis de chasser jusqu'au 10 février. Nous venons de recevoir l'information suivante de la part du député Philippe Plisson, qui intervient à la demande personnelle de la ministre :  
"J'ai interrogé Ségolène Royal, ministre chargée des questions de la chasse. Elle m'a confirmé que le dispositif de l'année dernière est reconduit pour cette année. Cela signifie que les préfets vont être informés de la décision ministérielle afin que les chasseurs puissent chasser les oies jusqu'au 10 février."

Merci de faire circuler l'information auprès des chasseurs concernés malgré l'arrivée très tardive de l'information sur la décision de la ministre.

Par ailleurs vous noterez la surprenante procédure qui consiste à faire intervenir le président du groupe chasse comme porte-parole de la ministre.

Merci de nous tenir informé de la bonne application ou des difficultés qui pourraient intervenir dans l'application de cette décision ministérielle.

Le Président Bernard BAUDIN